



Directive Habitats : **annexe I**

4030 – 18

Code Corine : **31.2**

Landes à Callune montagnardes et thermophiles

Surface estimée sur le site :
3,3 ha

Landine qui colonise les
pelouses de crêtes.

Position phytosociologique

▪ **Alliance :**

Calluno vulgaris-Arctostaphylion uvae-ursi

Répartition nationale

Massif pyrénéen

Répartition sur le site

Crêtes à l'ouest du Pic de Sallfort

Localisation de référence

Crêtes de la Réserve de la Massane

Caractéristiques de l'habitat

Habitat des sols peu profonds sur substrat siliceux.

Présente sur les crêtes montagnardes des Albères, la lande à callune est souvent accompagnée du Genévrier commun et du serpolet. Exposée à la tramontane, la lande est prostrée et colonise la pelouse.

Dynamique et confusion possible

Confusion possible avec les landes du 5130-6.

Ce faciès n'est pas décrit précisément dans les cahiers d'habitats.

Colonise les pelouses montagnardes et évolue vers la forêt après abandon du pâturage.

Espèces diagnostiques

	dom	ab	ind
<i>Juniperus communis</i> Genévrier commun		•	•
<i>Calluna vulgaris</i> Callune		•	•
<i>Genista pilosa</i> Genêt poilu		•	•
<i>Thymus serpyllum</i> Serpolet		•	•

Etat de conservation sur le site

Moyen

Critères d'appréciation :

Structure :

- Espèces envahissantes, nitrophiles ou rudérales, note A si <1%, B 1-10%,
- % de recouvrement ligneux haut : A si <10%, B 10-20%, C > 20%

Fonction : superficie de dégradation (coupe, érosion, traces de voiture, écobuage), note A si <1%, B 1-10%, C.

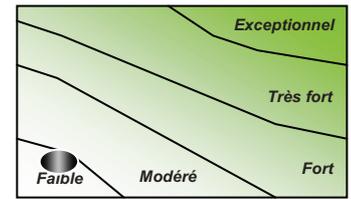
Les critères ne sont pas très bien connus particulièrement pour l'interprétation de cette structure en banquette avec des zones à nues d'arènes granitiques

Etudes à développer

- Description de l'association phytosociologique locale ;

Hiérarchisation patrimoniale

Enjeu faible



Espèces rares ou protégées

Habitat d'espèces pour les passereaux méditerranéens d'intérêt patrimonial

Intérêts socio-économiques

- Valeur paysagère
- Ressource fourragère particulièrement en saison automnale,
- Apiculture

Menaces existantes ou potentielles

- Abandon des pratiques pastorales qui engendreraient la colonisation forestière au détriment de la pelouse et de la lande.
- Brûlage dirigé qui ferait régresser la callune
- Passage de motos

Mesures de gestion favorables

Valoriser un pâturage extensif qui permette l'équilibre entre maintien du milieu pelousaire et surpâturage.



Bibliographie

- Collectif, 2002 - Cahier d'habitats, Tome 4, Habitats agropastoraux
- Braun-Blanquet J. et al., 1952 – Les groupements végétaux de la France méditerranéenne
- Collectif, 2004. Prodrôme des végétations de France. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p. (Patrimoines naturels, 61)
- Collectif, 2007 - Catalogue Régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, type milieux agropastoraux, DIREN LR, 202p
- Directive 92/43/CEE du conseil du 21 Mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages
- DIREN Languedoc-Roussillon, 2008. Liste d'espèces déterminantes des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon.
- CNRS. Paul Lechevalier. Paris. Bissardon M., Guibal L. & Rameau J-C., 1997. Corine biotopes, types d'habitats français, ENGREF-ATEN, 175 p. dernières mise à jour : 4 avril 2005